



Chef de cuisine.

Par Christ666

Bonjour,
Peut-on être chef de cuisine sous les conventions de la pâtisserie ?
Merci d'avance.

Par TUT03

Bonjour

tout dépend de l'activité de l'entreprise

la pâtisserie peut être tout autant sucrée que salée du point de vue technique, voulez vous dire que vous allez ou voulez occuper un poste de chef de cuisine au sein d'une entreprise de pâtisserie ?

<https://travail-emploi.gouv.fr/publications/IDCC-Fiches/F1421.pdf>

Par Christ666

J'ai occupé ce poste il y a quelques mois,j'étais chef de cuisine dans une boutique qui faisait restaurant sous les conventions de la pâtisserie.
Sur ma fiche de paie c'était mentionné ouvrier alors que j'étais chef de cuisine,est-ce normal ?

Par TUT03

chef de cuisine est un titre professionnel au sein d'une brigade, comme le rôtiiseur, le saucier, le grillardin, le garde manger...

mais l'appellation du grade ou degré est ouvrier, ouvrier qualifié ou spécialisé selon les conventions voir celle que je vous ai mis en lien

Par ESP

Bonjour
Comment êtes vous passé au rang de chef de cuisine ?

Par Christ666

J'ai été embauché comme chef de cuisine.